

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Malgré un budget déficitaire, la Ville de Sion maintient un haut niveau d'investissement

Le projet de budget 2026 présente un excédent de charges de 4,1 millions de francs. La hausse prévue des recettes fiscales ne permet pas d'absorber la baisse des revenus énergétiques et l'augmentation des dépenses liées, en particulier les différentes contributions aux dépenses cantonales. Les charges d'exploitation ordinaires sont quant à elles bien maîtrisées. Un haut niveau d'investissement est maintenu pour le prochain exercice.

Progression des recettes fiscales

Basées sur les dernières taxations reçues, les recettes fiscales ont été adaptées à la hausse par rapport au budget 2025. Elles s'élèvent à 139,77 millions (+ 5,64 millions par rapport au budget 2025). Cette hausse aurait encore été plus marquée sans les nouvelles déductions fiscales décidées par le Grand Conseil en automne 2024 et qui pénalisent le budget de la Municipalité.

Bénéfice du portefeuille énergétique en recul

En revanche, les prévisions pour l'activité d'achat-vente d'énergies de partenaires sont moins réjouissantes que ces dernières années. Elles sont inférieures de 5,75 millions au budget 2025 et de 13,61 millions aux comptes 2024. Le résultat effectif dépendra de l'évolution des prix sur le marché ainsi que des volumes d'eau qui pourront être turbinés.

Augmentation des contributions aux factures cantonales

La Ville de Sion note une forte progression des contributions communales aux charges du Canton. Le coût du financement des différents régimes sociaux (institutions handicapés/sociales, prestations complémentaires, aide sociale, etc.) progresse de 1,77 million par rapport au précédent budget. La participation aux traitements du personnel enseignant primaire et secondaire augmente de 1 million et celle liée à l'entretien des routes cantonales de 0,48 million. Par ailleurs, la Ville de Sion contribue à hauteur de 2,1 millions au financement des établissements cantonaux du secondaire II et du tertiaire. En 2026, les contributions communales concernent la construction du nouveau collège Ella Maillart à Champsec, l'EPFL et l'HEMU.

Transition énergétique, mobilité et petite enfance

La Ville de Sion poursuit ses efforts pour améliorer l'efficacité énergétique de ses infrastructures et pour accompagner les particuliers et les entreprises dans cette démarche. Les aides financières en lien avec la transition énergétique et la biodiversité sont maintenues. Les dépenses consacrées aux Bus Sédunois sont en augmentation de 0,77 million pour s'établir à 7,53 millions. Des augmentations de cadence ciblées sont prévues sur la plupart des lignes de bus. Enfin, des moyens financiers supplémentaires sont prévus pour financer les structures d'accueil de la petite enfance (+ 0,55 million).

Haut niveau d'investissement

Grâce à sa bonne santé financière, la Ville de Sion poursuit son programme d'investissement. Pour le Conseil municipal, il s'agit de donner un signal positif aux entreprises locales et à la population. Les investissements bruts s'élèveront à 45,91 millions et seront autofinancés à près de 61%.

En plus des dépenses usuelles pour l'entretien des infrastructures existantes (bâtiments communaux, centres scolaires, infrastructures sportives, routes, réseaux d'eaux, etc.), l'exercice 2026 sera marquée par les investissements suivants :

- Réfection du jardin public de la Planta (1^{re} étape de la réhabilitation globale de la place de la Planta) ;
- Réaménagement de la place des Cèdres (1^{re} étape) ;
- Passerelle de mobilité douce entre Cour de Gare et Energypolis
- Poursuite de la transformation de l'ancien Hôpital pour accueillir une partie de l'administration sédunoise ;
- Construction du skate piazza qui remplacera l'actuel skatepark vétuste ;
- Aménagement d'un terrain synthétique au centre sportif des Glareys à Bramois ;
- Dernière étape de la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable aux Agettes ;
- Travaux de rénovation de la caserne de Platta (aménagement du sous-sol).

Maîtrise des charges et utilisation de la réserve de politique budgétaire

Les charges d'exploitation ordinaires sont bien maîtrisées. Pour la première fois, le budget communal prévoit d'utiliser une partie de la réserve de politique budgétaire, soit 2,5 millions. Cette dernière, constituée grâce aux excellents résultats d'exercices réalisés depuis 2021, s'élève à 28,93 millions. Avec une fortune de 158 millions et cette réserve au bilan, la situation financière et patrimoniale de la Ville de Sion demeure excellente.

Conclusion

Malgré un excédent de charges, le budget 2026 est qualifié de satisfaisant par le président de Sion. *« Nous maîtrisons nos charges ordinaires d'exploitation. La Ville de Sion est très dynamique et cela permet de générer des recettes fiscales en augmentation. Ainsi nous pouvons continuer à investir pour le bien-être de la population. C'est un signal positif dans une période économique incertaine. Toutefois le Conseil municipal est conscient de l'importance de continuer à prioriser les futurs investissements. Par ailleurs, l'augmentation des charges cantonales liées, notamment celles des régimes sociaux, est une tendance lourde et qui nous inquiète, surtout si cela s'accompagne de baisses fiscales à répétition décidées par le Canton. Il faut veiller à préserver des revenus suffisants pour que les communes puissent répondre aux attentes et aux besoins de leur population. Enfin, la question de la répartition des charges de centralité n'est toujours pas réglée et nous devons en rediscuter avec le Canton et les communes »*, conclut Philippe Varone.

Ce budget sera soumis au conseil général le 15 décembre prochain.

Sion, le 27 novembre 2025

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion, 079 221 12 57, p.varone@sion.ch
- Patrick Dondainaz, chef du service des finances, 027 324 12 11, p.dondainaz@sion.ch

ANNEXE :**Le projet de budget 2026 en chiffres****Budget de fonctionnement**

Revenus financiers	Fr. 258'627'700
./ . Charges financières	<u>Fr. 242'087'000</u>
Marge d'autofinancement	Fr. 16'540'700

Marge d'autofinancement	Fr. 16'540'700
./ . Amortissements planifiés	Fr. 22'663'000
./ . Variation sur les comptes à financements spéciaux	Fr. 477'700
+ Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	<u>Fr. 2'500'000</u>
Excédent de charges	Fr. 4'100'000

Budget des investissements

Dépenses	Fr. 45'910'000
./ . Recettes	<u>Fr. 18'615'000</u>
Investissements nets	Fr. 27'295'000

Financement

Marge d'autofinancement	Fr. 16'540'700
./ . Investissements nets	<u>Fr. 27'295'000</u>
Insuffisance de financement	Fr. 10'754'300

Fortune brute

Fortune brute projetée au 31.12.2026	Fr. 155'620'852
Réserve de politique budgétaire au 31.12.2024	Fr. 28'931'649